

# la nouvelle lettre

Directeur de la publication : Jacques GARELLO

Commission Paritaire : 0118 K 87909 - ISSN : 1951-4727  
Dépot légal : à parution

N°1154 du 13 avril 2013 | [www.libres.org](http://www.libres.org)  
1981-2013 | 32ème année de parution

Hebdomadaire 1,50€



## SOMMAIRE DU N°1154

**EDITORIAL** : La dame de foi pp. 1-2

**CONJONCTURE** : Le boulet de la dette publique pp. 3-4

**ACTUALITÉ** : Margaret Thatcher et la « poll tax » p. 4 - Le coupable n'est pas Cahuzac, ce sont les banques suisses p. 5 - La flexisécurité à l'épreuve de l'Assemblée p. 5

**DEMANDEZ LE PROGRAMME** : p. 6-7

**LU POUR VOUS** : livres, articles et sites p. 8

## La Dame de Foi

On aime bien parler d'elle comme de « La Dame de Fer », pour saluer son courage politique, son refus de tout compromis, sa rectitude intellectuelle. Pour ma part, je préfère parler de « La Dame de Foi », car j'ai toujours été émerveillé par la fermeté et la profondeur de ses convictions. Et c'est sans doute parce qu'elle connaissait par cœur et appliquait avec enthousiasme le credo libéral qu'elle s'est toujours refusée à la moindre concession, jusqu'à la fin d'un pouvoir qu'elle a exercé sans interruption pendant douze ans.

Il est vrai que l'on peut relever les traits forts de sa politique économique et rappeler comme il se doit qu'en 1978, elle a trouvé une Angleterre en faillite qu'elle a su relever en quelques mois. Les mesures qu'elle a prises ont été énumérées tous ces jours-ci : les privatisations et la diminution drastique du

secteur public, la mise en responsabilité et en concurrence des administrations, la mise au pas des syndicats et la fin du closed shop, la rigueur monétaire pour en finir avec l'inflation, et la baisse de la fiscalité, notamment de sa progressivité.

Ce programme est bien « ultra-libéral », un qualificatif qui me ravit, mais qui excite la haine de la gauche française. Celle-ci ne cesse de proclamer que Margaret Thatcher a « divisé son pays » ; en effet elle a eu avec elle le peuple des travailleurs et contre elle la cohorte des parasites. De plus, dire que sous son gouvernement les inégalités sociales se sont accrues est un pur mensonge. D'ailleurs, la Dame de Fer a été si impopulaire qu'elle a été réélue trois fois de suite à la tête du gouvernement. Qui a régné 12 ans dans une démocratie ? >>

### BULLETTIN D'ABONNEMENT

- s'abonne à la formule postale pour 20 numéros (35 €) ou 40 numéros (60 €)  
 s'abonne à la formule électronique (format PDF) pour 40 numéros (40 €)  
 envoie une liste de personnes pour un service gratuit de 4 numéros dans le cadre de la formule  postale ou  électronique.

Merci de libeller vos chèques à l'ordre de la SEFEL et de nous les faire parvenir à l'adresse suivante :

**SEFEL chez ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4**

M  Mme  Mlle  NOM..... Prénom.....

Adresse .....

Code postal ..... Ville..... Courriel .....

**sefel**

**SOCIETE D'EDITION ET DE FORMATION ECONOMIE ET LIBERTE**

Chez ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4 - Tél. : 01 43 80 55 18

[www.libres.org](http://www.libres.org)

## La dame de foi (suite)

Ce serait pourtant réduire considérablement la dimension de Margaret Thatcher que d'en faire seulement un chef de gouvernement énergique.

Tout d'abord parce qu'elle ne s'est pas occupée seulement de redresser son pays. Elle a participé activement à la croisade anti-communiste et elle est certainement, avec Ronald Reagan et Jean Paul II, à l'origine de la chute du mur de Berlin. En France, les socialistes de 1981 faisaient alliance avec les communistes. Elle a eu une vision réaliste et libérale de l'Europe. Son fameux « discours de Bruges » (1988) posait les bases d'une Europe libre et ouverte, au lieu du projet socialiste et français (Jacques Delors) en faveur d'une Europe centralisée menant des politiques communes : agricole, industrielle, énergétique, commerciale, monétaire, budgétaire, diplomatique. « Je n'ai pas libéré mon pays de l'Etat pour mettre le peuple anglais sous la coupe d'un Etat européen ». Elle a réussi à porter de rudes coups à la politique agricole commune, mais n'a pas convaincu ses partenaires continentaux de la nocivité d'une union monétaire.

Ensuite et surtout parce que ce qui déterminait et soutenait Margaret Thatcher, c'était son profond attachement aux idées de la liberté. Elle les avait apprises d'une poignée d'intellectuels libéraux qui, à l'initiative du « roi du poulet » Antony Fisher, avaient créé l'Institute of Economic Affairs (IEA). Une de mes dernières occasions de la rencontrer, en 2005, a été précisément le cinquantenaire de la fondation de l'IEA. Ralph Harris (devenu Lord Harris of High Cross) et Arthur Seldon, économistes qui ont fait la réputation scientifique de l'IEA, ont été les véritables maîtres à penser de

Margaret Thatcher. Le libéralisme professé à l'IEA est directement inspiré de l'ouvrage de Friedrich Hayek, *La Route de la Servitude*. Hayek l'avait d'ailleurs publié en 1945, alors même qu'il était professeur à la London School of Economics, et les extraits de son ouvrage publiés à des millions d'exemplaires par la Sélection du Readers Digest avaient décidé Antony Fisher à mener la guerre des idées.

C'est cette guerre des idées que Margaret Thatcher n'a cessé de mener et qu'elle a portée au niveau politique. Elle a d'ailleurs préfacé une *Route de la Liberté Economique*, ouvrage collectif signé d'une dizaine de prix Nobel d'économie. Durant son mandat, elle a souvent reçu ou rencontré les membres de la Société du Mont Pèlerin – une autre occasion pour nous tous d'apprécier la simplicité et l'enthousiasme de sa foi libérale.

## “ Une éducation libérale de premières mains ”

Ainsi dans son action politique n'a-t-elle jamais dévié d'un pouce, respectant à la lettre les principes libéraux, surtout dans leur formulation hayekienne (ou « autrichienne »). Il lui fallait naturellement du courage, beaucoup de courage, pour convaincre ses collègues conservateurs du bien fondé de ses réformes, tant elles paraissaient impopulaires et périlleuses pour les élections. Mais elle y parvenait, et finalement elle gagnait. Elle gagnait

parce que sa foi était communicative et qu'elle savait la traduire en termes simples pour le peuple.

## “ Elle gagnait parce qu'elle y croyait ”

En ces moments où j'éprouve une émotion admirative que je ne cache pas, je livre à votre réflexion quelques-uns des mots qu'elle avait écrits en 2001 pour accompagner la publication de mon « *Aimez-vous Bastiat ?* » : « En me replongeant dans les écrits de Bastiat, j'ai découvert une défense de la liberté et de l'autonomie individuelle à la fois élégante et puissante... Bastiat nous a rappelé que le sens du pouvoir va des individus vers le haut, et non de l'Etat vers le bas. C'est un message de tous les temps ».

J'entends dire que la France aurait besoin d'une Margaret Thatcher, mais je ne crois pas qu'il nous faille un homme (ou une femme) à poigne à la tête de l'Etat. Je crois qu'il nous faut des dirigeants animés d'une foi, porteurs d'un message et d'un projet de liberté. Seule la foi donne et soutient le courage.

**Jacques Gareilo**

## LE BOULET DE LA DETTE PUBLIQUE

La crise se prolonge et s'aggrave : nous en sommes tous conscients et inquiets. Pourtant, certains chiffres passent encore inaperçus des Français, car ils semblent plus éloignés de leur vie quotidienne donc moins inquiétants : ils concernent les déficits et la dette publique.

On avait d'abord appris qu'en 2013 l'objectif fixé par le gouvernement à 3% ne serait pas atteint et qu'il serait reporté à 2014. Voici que les résultats pour 2012 montrent aussi un dérapage : 4,8% au lieu des 4,5% annoncés. Pour être rassurants, il ne manque pas de beaux esprits pour expliquer qu'une réduction trop rapide des déficits aggraverait la crise ! C'est se moquer du monde et exploiter l'ignorance économique de nos compatriotes : en réalité notre économie est plombée par la dette publique.

### Déficit et dette : les mauvaises surprises

C'est le lendemain de l'allocution du Président Hollande que l'INSEE a publié les résultats des finances publiques pour 2012. Le dérapage est sensible. Le déficit devait être limité à 4,5% du PIB : il aura été finalement de 4,8%. Le déficit a atteint 98,2 milliards pour l'ensemble constitué de l'Etat (80 milliards à lui seul), des collectivités locales et de la Sécurité sociale. Avant de connaître ce dérapage 2012, on avait appris que pour 2013, où le déficit aurait dû passer de 4,5% à 3% (suivant la promesse antérieure du gouvernement), la réalité serait moins rose et le déficit ne pourrait être réduit en dessous de 3,8%. En partant d'un déficit plus élevé en 2012, on sera encore plus loin de l'objectif en 2013.

Qui dit déficit dit dette : il faut bien emprunter pour payer ce qui dépasse les recettes fiscales. De ce point de vue, on va de record en record puisque chaque année on emprunte d'une part pour rembourser les emprunts antérieurs arrivant à échéance (donc la dette ne diminue pas) et d'autre part pour financer le déficit nouveau. En 2012, toujours selon l'INSEE, la dette a atteint 1.833,8 milliards (contre 912 milliards en 2002 !), soit 90,2% du PIB (59,1% en 2002). Nous voici, en pourcentage, le sixième pays le plus endetté de la zone euro après le

Portugal, l'Italie, la Grèce, la Belgique et l'Irlande, qui ne sont pas des modèles de vertu budgétaire ! Nous allons en 2013 nous situer bien au-delà de ces 90% et la dégradation se poursuivra mécaniquement en 2014.

### 47 milliards d'intérêts par an

Pour beaucoup, tout cela est bien lointain et ne concerne pas leur vie quotidienne ; en outre, puisque le dernier budget en équilibre remonte à 1974, pourquoi s'affoler ? Sans compter les affirmations péremptoires de ceux qui expliquent que la réduction des déficits aggraverait la crise : la religion keynésienne reste toujours très présente.

Cette question du déficit et de la dette reste pourtant très préoccupante et elle est au cœur de la dégradation générale de notre économie. Il y a d'abord le poids de la charge de la dette, donc des intérêts à payer : actuellement 47 milliards d'euros, soit le premier poste du budget. Avant d'avoir envisagé la moindre dépense, il faut prévoir près de 50 milliards pour payer cette charge. Or les taux actuels sont faibles, mais plus on s'endette, plus les prêteurs peuvent avoir des doutes sur notre capacité à rembourser ; les taux peuvent repartir à la hausse en un éclair : on l'a bien vu pour les pays du sud de l'Europe. Il y a là une véritable épée de Damoclès.

### Les dépenses de l'Etat sont stériles

Il faut aussi se demander ce que la dette finance. Lorsqu'on emprunte pour financer un investissement, donc un élément durable, on peut s'interroger sur l'opportunité de cet emprunt, mais cela peut avoir un sens de financer un investissement à crédit, même si la réponse est plus évidente pour un investissement productif (pour les entreprises) que pour l'Etat. Mais ici la question ne se pose même pas. Les déficits et donc la dette concernent essentiellement des dépenses de fonctionnement : les retraites, l'assurance-maladie, le traitement des fonctionnaires, etc.

Comment peut-on justifier de financer ces dépenses à crédit ? Que dirait-on d'un ménage qui, pendant 40 ans, ferait ses courses les plus quotidiennes au supermarché à crédit ? Il n'y a là aucune justification, sauf à croire au dogme keynésien selon lequel les dépenses publiques créent de l'activité et relancent l'économie. Mais on aurait du mal à trouver chez Keynes la justification d'une relance se poursuivant 40 ans. D'ailleurs, suivant le calcul keynésien, 40 ans de relance devraient nous valoir une croissance énorme, plus importante que celle de la Chine ! >>



## Le boulet de la dette publique (suite)

Il faut réellement être aveuglé par l'idéologie pour ne pas voir qu'au moment où dette et déficits atteignent des sommets, jamais la croissance n'a été aussi faible. Jamais et nulle part le déficit n'a créé la croissance.

### Où trouver l'argent ?

Maintenant se pose la question : où trouver l'argent pour rembourser ? On peut d'abord le fabriquer ex nihilo. Les Etats-Unis, avec détermination, la zone euro, avec moins d'enthousiasme, ont eu recours à la piste monétaire. Mais créer de la monnaie pour financer les déficits, sans contrepartie réelle, relève du tour de passe-passe qui peut se payer un jour très cher en inflation.

Alors il faut bien recourir à un nouvel emprunt. Mais vers quels épargnants va-t-on se tourner ? S'il s'agit de l'épargne nationale (un tiers du financement de la dette souveraine en France), cela

provoque un effet d'éviction : les dépenses publiques ainsi financées évincent les dépenses privées : de nombreux investissements privés ne peuvent avoir lieu faute de trouver une épargne suffisante, détournée vers le secteur public. S'il s'agit de l'épargne étrangère (deux tiers de la dette), elle nous rend dépendants, notamment des marchés, c'est-à-dire des pays prêteurs (comme la Chine) : nos ministres qui ne parlent que d'indépendance ne réalisent-ils pas qu'un pays surendetté doit se soumettre à ses prêteurs ?

### Qui paiera en fin de compte ?

En fin de compte, qui supportera le poids de toutes ces dettes ? Ce sont les générations suivantes, à qui nous offrons notre dette en héritage. Est-ce très moral ? Est-ce très habile sur le plan économique ? On plumbe l'avenir de la nouvelle génération. La France a pu emprunter fin mars à une

échéance de plus de 30 ans ; il n'est pas sûr que la génération de ceux qui ont 20 ans aujourd'hui apprécie le cadeau. Mais en a-t-elle conscience ?

Le déficit et la dette ont conduit nos économies à la crise la plus grave depuis la guerre, creusant la récession. Il faut donc de toute urgence les réduire. Vouloir le faire en augmentant les impôts, a fortiori avec des taux confiscatoires, c'est aggraver la récession donc les déficits. La seule solution viable, c'est de réduire drastiquement les dépenses publiques (56,6% du PIB, soit de dix points supérieures à celles de nos voisins allemands) en réduisant la place de l'Etat dans l'économie, donc en privatisant. Tant que le gouvernement n'admettra pas que la France souffre d'hyper étatismisme et que la dette publique n'est qu'un symptôme de cette maladie mortelle, la France continuera à plonger.

Jean Yves NAUDET

## Margaret Thatcher et la « poll tax »

*C'est sur le principe de cet impôt que la « Dame de Foi » a dû démissionner*

Faute de place sans doute, Jacques Garello n'a pas relevé un épisode très instructif de la vie politique de Margaret Thatcher, puisqu'il provoqua son départ du 10 Downing Street.

Elle avait remporté de haute lutte sa bataille contre le chômage, avec un taux voisin de 5 %. Mais demeuraient des poches de chômage importantes dans des villes tenues par les travaillistes. Ici la municipalité offrait la gratuité totale pour de très nombreux services rendus aux chômeurs : logement, restaurant, places de cinéma, etc. Ces avantages étaient financés par des impôts

locaux très progressifs, atteignant principalement les entreprises et la classe moyenne. L'exil fiscal avait joué ici comme ailleurs : l'économie locale s'est effondrée, les « riches » et les entrepreneurs allant trouver refuge ailleurs.

En 1990, Margaret Thatcher a décidé d'imposer à ces communes une « poll tax », un « impôt de capitation » : toute personne habitant la ville, quels que soient ses revenus et son patrimoine, paierait le même impôt. Première conséquence attendue : les « bénéficiaires » de la gratuité seraient obligés de mettre la main à la poche. Deuxième conséquence : les exi-

lés victimes de la traque fiscale pourraient revenir sans crainte.

Des émeutes d'une violence inouïe se déclenchèrent à Londres, au point que les membres du gouvernement demandèrent l'annulation de la poll tax. Elle refusa, et les conservateurs la poussèrent à démissionner. John Major abrogea la taxe en 1991. Au niveau des principes, la Dame de Foi avait raison : le seul impôt libéral est l'impôt de capitation, puisque un service « public » bénéficie à tous sans qu'on en puisse repérer le bénéficiaire !

# Le coupable n'est pas Cahuzac, ce sont les banques suisses

*Grande offensive contre les paradis fiscaux et les « riches ». De quoi distraire le peuple !*

**O**n dit les socialistes impuissants et incohérents. Ils manifestent pourtant une habileté extraordinaire pour inverser en leur faveur toutes les situations où ils sont pris en défaut. On ne parlera plus désormais de Cahuzac, le mouton noir dans la bergerie PS. On ne parlera que des méfaits de la finance, du secret bancaire et de l'exil fiscal.

Les socialistes français vont d'ailleurs trouver des alliés chez les politiciens européens : le Commissaire européen Algirdas Semeta (lithuanien) a invité les 27 à renforcer le contrôle sur les mouvements bancaires, et Luxembourg et Autriche, pourtant viscéralement attachés au secret bancaire s'engagent pour « un échange automatique d'informations », la Suisse ayant déjà pris pour sa part une position voisine. Mais la

grande offensive pourrait faire long feu, dans la mesure où il y a quantité de paradis fiscaux dans le monde, dont Singapour et les îles Caïman, ou les Bermudes, et rien n'oblige les « fraudeurs » à laisser leur argent en Europe. En dépit de la poussée permanente de l'administration Obama, et de la haine de la gauche française pour la finance, les efforts pour éliminer les paradis fiscaux ont été à ce jour totalement vains, et ce malgré la crise. « Près de 1.000 milliards ont été perdus » a déclaré Monsieur Semeta, on pourrait tout aussi bien dire que 1.000 milliards ont été sauvés, arrachés aux mains d'Etats faillis.

**E**n fait la lutte contre les paradis fiscaux ressemble comme une petite sœur à la lutte contre la concurrence fiscale : est « paradis » l'Irlande parce que son

taux d'impôt sur les sociétés est de 12,5 %, ou le Luxembourg qui ne ponctionne pas l'épargne, ou les pays qui n'ont pas d'impôts sur la fortune, etc.. Il est vrai que la France a la fierté de ne pas être un paradis fiscal, ce qui permet à nos dirigeants socialistes de donner des leçons de morale.

**U**ne France exemplaire, où l'on va désormais faire toute la lumière sur l'argent de la classe politique (mais n'était-ce pas déjà le cas, avec le succès que l'on sait ?), mais pour faire bonne mesure l'argent des hauts fonctionnaires (pourquoi ne pas s'en être occupé plus tôt ?), et l'argent des grands patrons (la promotion Voltaire n'a qu'à bien se tenir !). Question inconvenante : pourquoi y a-t-il des anti et des pros déclarants de patrimoines au sein des divers partis ? •

## La flexisécurité à l'épreuve de l'Assemblée

*Que reste-t-il de l'accord « historique », qui n'était déjà pas fameux ?*

**I**l fallait s'y attendre : l'Assemblée Nationale vient d'approuver un texte fortement modifié (140 amendements) par rapport à celui des accords passés entre le Medef et trois centrales syndicales : CFDT, CFE, CGC. Les modifications ne sont pas allées aussi loin que l'auraient souhaité l'extrême gauche et les syndicats opposés (CGT et FO) mais elles vont toutes dans le même sens : charger davantage les entreprises et donner toujours plus de pouvoir aux syndicats dans l'entreprise. Le plus inquiétant est l'irruption de l'Etat dans les plans sociaux : l'administration prendra désormais tout son temps (quinze jours) pour donner son aval. Le coût le plus important pour les entreprises est leur contribution aux complémentaires santé, pièce

maîtresse de l'accord, représentant une charge de 3 milliards d'euros (400.000 salariés en bénéficieront).

**Q**uant à la flexibilité à proprement parler ; c'est-à-dire la possibilité en cas de difficulté conjoncturelle d'envisager le chômage partiel et/ou une baisse des salaires, elle « s'enrichit » d'une clause qui obligera les cadres et dirigeants à réduire dans les mêmes proportions leurs rémunérations. Lesquels cadres sont déjà pénalisés par la désindexation des pensions de retraite. Bien évidemment l'Assemblée a applaudi l'entrée de deux représentants des syndicats dans les conseils d'administration de société comprenant plus de 12 administrateurs.

La « Mitbestimmung » (cogestion) à l'allemande est importée en France, mais malheureusement les syndicats allemands et leur doctrine ne passent pas la frontière !

**C**'est l'occasion pour nous de rappeler toute la distance qui sépare l'accord « historique » avec les lois Hartz, qui en Allemagne assurent aujourd'hui la flexibilité et un taux de chômage autour de 5 % : liberté de licenciement et d'embauche, négociations collectives éventuelles au niveau de l'entreprise, et non de la branche ou de la nation, libre discussion des clauses du contrat de travail individuel (durée du contrat, salaires, conditions de travail, assurances, etc.) •

# Demandez le Programme

## **Priorité à l'éducation**

*Il me semble légitime de commencer la présentation d'un programme libéral par le chapitre de l'éducation. L'éducation est une forme et une condition de l'épanouissement personnel. Elle est la base de la santé, du développement économique et de l'harmonie sociale. Hélas, la France, comme beaucoup d'autres pays, subit une crise de l'éducation : violence, délinquance, drogue, mais aussi analphabétisme, inculture, et désarroi des jeunes.*

*Pourtant, il est relativement facile de vaincre la crise, grâce à des réformes qui ont prouvé leur succès à l'étranger. Je partirai de la situation actuelle en France pour exposer ensuite les mesures à prendre. Elles n'ont rien de miraculeux : comme dans bien des domaines, il s'agit d'associer liberté et responsabilité.*

**Jacques Garello**

Le tableau ci-dessous figurait en tête des mesures que proposait « le candidat libre » dans le domaine de l'école. L'école n'est pas le seul foyer d'éducation : d'une part, l'enseignement s'étale sur une très longue période et englobe également l'université

et les grandes écoles, d'autre part, l'éducation se fait dans le cadre familial aussi bien que scolaire. C'est d'ailleurs le manque d'articulation entre familles et enseignants qui est à l'origine des problèmes éducatifs.

## **Le constat :**

**Vous payez cher une école de qualité insuffisante**

**Vous ne pouvez mettre vos enfants où vous le voudriez**

**Faute d'autorisation le privé ne peut ouvrir des classes pour accueillir vos enfants**

## **La proposition :**

**L'argent de vos impôts devrait vous permettre de payer l'école de votre choix**

**Des bons scolaires seraient donnés aux familles aux ressources insuffisantes**

**Des établissements responsables de leur financement seraient libres de leurs choix pédagogiques (enseignants et programmes), offrant des formations diversifiées, adaptées aux vœux des parents et aux profils des enfants**

***Tout petit Français a droit à une école, mais à une bonne école***

## Le paysage scolaire français

La France a le système scolaire le plus cher de tous les pays de l'OCDE. Un quart du budget de l'Etat, environ 100 milliards d'euros, lui est consacré en 2013 : c'est la dépense la plus importante après le service de la dette. Le coût d'un élève (5.000 euros annuels) est supérieur d'un tiers au coût moyen dans les pays de l'OCDE. Avec les auxiliaires, c'est une masse d'un million de fonctionnaires qui est mobilisée : 850.000 enseignants et 130.000 administratifs. Depuis 1980, il y a 600.000 élèves de moins, mais les dépenses ont augmenté de 60 %. Il y a 1 enseignant pour 14 élèves. Cela n'empêche pas les syndicats de crier au « manque de moyens », ni le gouvernement de programmer 60.000 emplois supplémentaires.

Les résultats ne sont pas à la hauteur de l'effort des contribuables. Dans le classement PISA, qui mesure le niveau de connaissances des élèves en sciences, lecture et mathématiques, le rang de la France recule progressivement et nous situe dans la petite moyenne de l'OCDE, loin derrière des champions comme la Finlande, les Pays Bas ou les pays asiatiques. Le constat le plus accablant : un élève sur trois termine son école primaire sans savoir à la fois lire, écrire et compter. Mais au brevet, il y a 90% de réussite et au baccalauréat 85%. Certes ces moyennes masquent des écarts considérables, mais c'est bien là une autre caractéristique du système français, qui se veut égalitaire : il y a les très bons établissements et les très mauvais, et toute chance d'intégration et de promotion est enlevée à des centaines de milliers d'enfants.

Enfin et non le moindre, les comportements en classe et dans la rue sont faits de violences, de harcèlements, de rackets, et les addictions à la drogue, à l'alcool et au tabac se multiplient. Les enseignants sont agressés, y compris par les parents. L'absentéisme et les grèves surprises sont banalisés.

*Aujourd'hui l'école est-elle encore un lieu d'éducation ?*



Ce constat est connu de tous et la Cour des Comptes avait résumé le paysage scolaire français dans un rapport de 2010 :

*" La France est le pays de l'OCDE où le retard scolaire à 15 ans est le plus important (...), un de ceux où les écarts de résultats entre élèves se sont le plus accrues [et] où l'impact de l'origine sociale sur les résultats des élèves est le plus élevé ",*

*" l'égalitarisme de notre système maintient l'inégalité ".*

## Le mammouth

La cause essentielle de la situation est l'organisation de l'enseignement : une machine bureaucratique, centralisée, sous domination totale des syndicats. Le « mammouth » résiste à toutes les tentatives de réforme, ou de « refondation », comme dit le ministre actuel. Les syndicats veillent au grain et

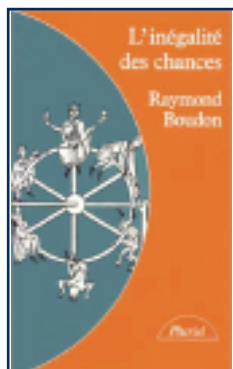
ont un pouvoir de pression impressionnant : ils n'ont pas hésité à mettre dans la rue des milliers de lycéens pour faire annuler une loi déjà votée, déjà promulguée, instituant le Contrat Première Embauche.

Politiquement protégé, le mammouth a l'assurance de sa survie économique : son financement est assuré par la générosité de l'Etat et des collectivités locales, c'est-à-dire par les contribuables, et la concurrence entre établissements n'existe pas, pas davantage qu'entre école publique et privée.

Certes, il existe une école « libre », ou « privée ». Mais elle n'est pas du tout libre et elle n'est privée que de crédits. L'enseignement privé accueille 25% des élèves, mais son coût représente 15% du total. Chaque année, il refuse près de 100.000 inscriptions, faute de places. Car il ne peut ouvrir de classe qu'avec l'autorisation des Académies et à l'intérieur d'un contingent définitivement fixé. Les accords Lang-Cloupet de 1993 (entre ministère de l'Education Nationale et Direction de l'Enseignement Catholique) ont prévu que l'enseignement privé doit avoir 20% des effectifs, et le public 80%. De la sorte, quand le public ferme 4 classes, le privé doit en fermer une aussi, alors même que les parents voudraient y inscrire leurs enfants ! De plus les enseignants du privé dépendent de l'Etat pour leur salaire et leur avancement. Enfin, les programmes sont les mêmes partout, ils sont établis par les « experts » du ministère. Le « privé » n'est, tout compte fait, qu'un sous-traitant du public, il doit en respecter les diktats.

Le mammouth est bien un monopole public, qui ne peut déboucher que sur le désordre, le gaspillage et l'échec. •





## L'inégalité des chances

**Raymond Boudon**

Le sociologue Raymond Boudon est mort. Il faisait honneur à une discipline infestée par le virus du marxisme. C'est donc l'occasion de revenir sur l'un de ses ouvrages dans lequel il dénonce les inepties sur la «reproduction des conditions sociales» et les «politiques d'éducation égalitaristes».

Raymond Boudon c'est l'anti-Bourdieu, celui qui dissout les idées reçues sur les inégalités.

Rarement un sujet aura été autant déformé et dévoyé. Et pourtant, les inégalités n'ont cessé de diminuer, grâce à l'économie capitaliste.

Avec une démonstration étayée et des arguments très solides, Boudon montre d'abord que l'école n'est pas l'endroit où l'on fabrique les inégalités. Il n'y a pas de liaison simple et mécanique entre inégalités scolaires et inégalités sociales. Plusieurs facteurs interviennent. Les données empiriques prouvent que dans la plupart des sociétés industrielles, l'inégalité des chances devant l'enseignement a décru de manière régulière ces dernières décennies. Autrement dit, un fils d'ouvrier a eu, avec le temps, de plus en plus de chances d'accéder aux études universitaires. Toutefois, cette baisse des inégalités face à l'ascension scolaire n'a eu que des effets modestes sur l'héritage social. Ce ne sont pas les politiques publiques égalitaristes qui ont fait diminuer les différences entre les conditions sociales mais le travail et l'égalité des chances. Dans ses démonstrations, Raymond Boudon s'appuie sur des études empiriques réalisées dans plusieurs pays dont les Etats-Unis, la Suède, la Norvège ou l'Angleterre. De même, Boudon a pu constater que les inégalités scolaires – qui sont inévitables dans toute société libre – ne sont pas le facteur déterminant des autres inégalités. Il a aussi observé que, contrairement aux clichés, il n'y a pas plus d'inégalités dans les pays anglophones...

Les inégalités sont déterminées par plusieurs facteurs et non pas seulement par l'école comme essaient de le suggérer les sociologues marxisants qui mettent en avant une théorie de la répétition mécanique de l'inégalité : un fils d'ouvrier aura - toujours - de très faibles chances d'entrer à l'Université. Cette théorie est dénoncée par Boudon : es enfants d'ouvriers peuvent très bien accéder aux études supérieures s'ils le souhaitent. Certains le font, d'autres pas. Et ce n'est pas simplement à cause de leur héritage social. Ce qui compte c'est bien le désir de mobilité sociale. Il ne suffit pas de créer les conditions d'une ascension sociale à travers l'école, il faut aussi une volonté. Bien entendu, cette volonté est beaucoup plus présente chez les enfants qui proviennent des familles plus aisées. Mais la fameuse « reproduction sociale » n'est pas prouvée empiriquement.

Raymond Boudon démontre aussi que les réformes pédagogiques visant à compenser les disparités culturelles et sociales n'atténuent pas les inégalités devant l'enseignement. Au contraire, à force de « victimiser » l'enfant et de déconsidérer le travail individuel, on a provoqué encore plus d'échec scolaire. La politique égalitariste ne diminue pas les inégalités.

Raymond Boudon a été la cible de ses pairs bien pensants. Ses travaux sont d'une actualité criante et il est très important de ne pas les oublier et les faire connaître sans cesse.

**Bogdan Calinescu**

*Raymond Boudon, L'inégalité des chances, Pluriel, 1979.*



## Prochaine réunion du Forum des Libertés

Aix en Provence

lundi 22 avril de 18h30 à 20h00  
au Novotel Beaumanoir



Le thème de ce forum est l'avenir fiscal et administratif des collectivités locales.

La décentralisation pourra-t-elle être enfin réalisée en France ? On voit les difficultés de la suppression des mandats et de la suppression d'un échelon administratif (peut-être les départements ?)

Pendant ce temps, l'Etat renvoie aux collectivités locales la charge de sa faillite et il faut s'attendre à une augmentation considérable des impôts locaux dès l'an prochain. Quand la France jacobine va-t-elle enfin disparaître ? Quand les collectivités locales retrouveront-elles leurs libertés ?

Le débat sera introduit par Gérard Bramoullé, doyen honoraire de la Faculté d'Economie Appliquée, adjoint aux finances de la ville d'Aix en Provence.

Un débat sera largement ouvert sous la direction de Jacques Garello, Président de l'Aleps.

Les Aixois, mais aussi les personnes de Marseille et des alentours, sont conviées à participer à ce nouvel événement des Forums des Libertés.

Informations et inscriptions par e-mail : [info@libres.org](mailto:info@libres.org) ou par téléphone : 04 42 90 85 27